

RAPPORT MENSUEL AVRIL 2022

1. ASSURANCE

Pour le mois de mars 2022, nous avons limité nos commentaires à l'impact des conditions actuelles du marché de l'assurance pour nos propriétaires et pour l'Association. En ce qui concerne l'Association, nous connaissons maintenant l'impact final sur notre résultat pour l'exercice en cours. Nous avons un budget prévu d'un montant de 448 000 \$, et le coût final sera de 478 213,00 \$, soit une augmentation de plus de 28 % par rapport au coût de l'an dernier. Plus de détails feront partie du résultat financier de mars, qui devrait être publié plus tard cette semaine. ***Nous tiendrons une réunion des propriétaires très importante au cours du mois de mai sur le sujet, veuillez prendre note de l'invitation lors de sa publication et de vous joindre via Zoom.***

2. PROJETS DE L'ETE

Nous avons publié la première édition des listes de projets d'été à venir. En comparaison aux années précédentes, le nombre de projets qui seront complétés est limité en raison des restrictions budgétaires créées par l'augmentation substantielle des coûts pour les déchets et le recyclage, pour l'assurance et même l'élagage des arbres. Nous vous invitons à consulter notre site Web car nous mettons à jour ce rapport fréquemment.

3. LOCATION, PRÊT ET INVITE

En terme du nombre de fois que ces options peuvent être utilisées, oui, il est limité pour les 3 premières années de propriété à la somme de trois fois par an pour un maximum de 6 mois chaque année et une durée minimale d'un mois. Après, et seulement après 3 ans en tant que propriétaire, celui-ci peut choisir de louer son unité pour un bail de 12 mois ou de respecter le maximum de jusqu'à 3 périodes de locations distinctes totalisant un maximum de 6 mois.

Nous avons été tolérants pendant la période de pandémie, mais cette tolérance est maintenant terminée. Nous analysons actuellement les statistiques des 2 dernières années et chaque propriétaire qui n'a pas suivi les règles recevra un résumé de son expérience. Le formulaire W-014 a été modifié pour tenir compte des documents actuels de l'Association.

4. LES CHIENS

Les propriétaires se plaignent du nombre de chiens de plus en plus gros sur le site. Certains d'entre eux ont reçu l'approbation en vertu de l'ancienne législation de la Floride, et d'autres grâce à la nouvelle loi, qui permet à l'Association de demander une preuve d'un médecin spécialisé, qui détermine la nécessité d'un tel animal d'assistance. Ces situations comptent pour 6 de nos grands chiens. En vertu de la nouvelle loi, chaque demande est référée à notre avocat pour vérifier la validité du certificat du médecin, certains d'entre eux fonctionnent sur Internet et émettent un certificat pour \$129.00 sans visite. Tous les locataires devront fournir des informations s'ils prévoient venir à Waterside avec un chien et suivre la règle des 10 livres. Le propriétaire de l'unité sera responsable de vérifier les qualifications de son locataire ou de son invité s'il prétend qu'il s'agit d'un animal d'assistance.

5. LE COMITE SOCIAL

Même avec un nombre limité d'activités, la dernière saison a été très réussie, et le nouveau comité prévoit une série d'événements bien pensés pour l'hiver prochain, y compris ce que nous comprenons, de nouveaux types de d'activités et un retour des activités des années pré-pandémie.

Le Conseil d'Administration tient à remercier les membres du comité social qui ont terminé leur service à la fin du mois de mars 2022. Un merci spécial à M. Guy Hamel, qui a servi à différents niveaux les activités sociales du Village Waterside au cours des 25 dernières années. Un grand merci à M. Denis Labonte qui a servi pendant 10 ans, à Mme Gerry Coderre qui a complété 9 ans de service au comité social et enfin à M. Bruno Doyon. En outre, nous devons dire merci aux conjoints de ces personnes qui ont accepté que leur conjoint remplisse des fonctions qui demandent beaucoup de temps.

Les nouveaux membres du comité social sont M. Alayn Plante, qui sera le président, M. André Garneau, trésorier, M. Pierre Rouleau, secrétaire, et les administrateurs seront M. Benoit Demers, M. Mario Plante, M. Marcel Renaud et M. Richard Veilleux. Messieurs, merci d'avoir accepté de servir pour Waterside Village et tout le meilleur pour la prochaine saison, où nous nous retrouverons tous.

Andre Mongrain Président

Stacey Casey Gérante de la propriété

Le 24 avril, 2022